



Le Saint-Siège

MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II POUR LE CARÊME 1983

Chers Frères et Sœurs dans le Christ, « Tous les croyants ensemble mettaient tout en commun ; ils vendaient leurs propriétés et leurs biens et en partageaient le prix entre tous selon les besoins de chacun » (Ac 2, 44-45). Ces paroles de saint Luc ont un grand écho en mon cœur, alors que nous sommes sur le point de célébrer de nouveau la période liturgique du Carême : semaines précieusement offertes par l'Église à tous les chrétiens, pour les aider à réfléchir sur leur identité profonde de fils du Père céleste et de frères de tous les hommes, et à retrouver un nouvel élan de partage concret et généreux, puisque Dieu lui-même nous a appelés à fonder nos vies sur la Charité. Nos relations avec le prochain sont donc capitales. Et lorsque je parle de « prochain », j'entends évidemment ceux qui vivent à nos côtés, dans la famille, le quartier, le village, la ville. Mais il s'agit tout autant de ceux que nous retrouvons au travail, de ceux qui souffrent, sont malades, connaissent la solitude, sont vraiment pauvres. Mon prochain est également constitué de tous ceux qui sont géographiquement très éloignés, ou exilés de leur patrie, sans travail, sans nourriture et sans vêtements, et souvent sans liberté. Mon prochain, ce sont tous ces sinistrés, complètement ruinés ou presque par des catastrophes imprévisibles et dramatiques, les plongeant dans la misère physique et morale, et très souvent dans le chagrin d'avoir perdu des êtres très chers. Le Carême est vraiment un appel pressant du Seigneur au renouveau intérieur, personnel et communautaire, dans la prière et le retour aux sacrements, mais également dans une manifestation de charité, par des sacrifices personnels et collectifs de temps, d'argent et de biens de toutes sortes, afin de subvenir aux besoins et aux détresses de nos frères à travers le monde. Le partage est un devoir auquel tout homme de bonne volonté, et surtout les disciples du Christ, ne peuvent se dérober. Les formes du partage peuvent être multiples, depuis le volontariat où l'on propose ses services avec une spontanéité digne de l'Évangile, depuis les offrandes généreuses et même répétées, tirées de notre superflu et parfois de notre nécessaire, jusqu'au travail proposé au chômeur ou à celui qui est en train de perdre tout espoir. Enfin, ce Carême de l'année 1983 sera une grâce extraordinaire puisqu'il coïncidera avec l'ouverture de l'Année Sainte de la Rédemption, susceptible de stimuler en profondeur la vie des chrétiens, afin qu'elle corresponde encore mieux à la vocation divine qui est la leur : devenir des enfants de Dieu et de véritables frères universels, à la manière du Christ. Au jour de l'inauguration solennelle de mon pontificat, je disais : « Ouvrez toutes grandes vos portes au Christ ». Et aujourd'hui, je vous dis : Ouvrez largement vos mains pour donner vraiment tout ce que vous pouvez à vos frères dans le besoin ! N'ayez pas peur ! Soyez, tous et chacun, des artisans nouveaux et infatigables de la Charité du Christ ! 16 février 1983

IOANNES PAULUS PP. II